

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2018**  
**COMPTE RENDU SUCCINCT**

**Etaient présents** : Mmes/MM. FOUILLER – GROSJEAN – MOREL - DANON - PALMA – SCHMITZ - SOLA – CASAMATTA – SILVY – GIORGINI - MAUREL – REYNAUD - FREYTAG – HOSTALERY – MASSEY – CZIMER-SYLVESTRE - HERVIEUX - RAMOINO – ROUBAUD

**Procurations** : V.DEBUE à J.FOUILLER  
 R. JULIEN à C. REYNAUD  
 J.L. LUSTENBERGER à P. GROSJEAN  
 H. DAMIGNANI à J.L. SOLA  
 Y. PHILIBERT à A. FREYTAG

**Absents** : C. BILLAUD - F. UFFREN – D. LAGORCE

**Secrétaire** : Pascal GROSJEAN

Le procès-verbal du 15 février 2018 est approuvé.

Pour : 23

Abstention : 1

**Question n° 1 : DOMAINE ET PATRIMOINE – Cession chemin rural**  
**Rapporteur : Pascal GROSJEAN**

A l'unanimité, le conseil municipal, constate la désaffectation du chemin rural et décide de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L.161-10 du Code Rural.

**Question n° 2 : INTERCOMMUNALITE – Constitution d'un groupement de commandes dans le cadre d'une démarche mutualisée de mise en conformité avec le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles - RGPD**

**Rapporteur : Joël FOUILLER**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la constitution d'un groupement de commandes et désigne Monsieur Jean-Louis SOLA membre titulaire et Monsieur André HERVIEUX membre suppléant.

**Question n° 3 : ADMINISTRATION GENERALE – Transfert de la compétence éclairage public au S.E.V.**

**Rapporteur : Claude MOREL**

Arrivée de Monsieur LAGORCE.

A l'unanimité, le conseil municipal, approuve le transfert par la commune de la compétence optionnelle Eclairage Public.

**Question n° 4 : FINANCES – Rapport d'orientation budgétaire**

**Rapporteur : Jean-Louis SOLA**

Le conseil municipal décide :

- 1- de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2018, selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, et sur la base de la note de synthèse annexée à la délibération ;
- 2- d'autoriser le maire à prendre toute décision nécessaire à l'application de la délibération.

Preennent acte des débats :

Pour : 19

Contre : 5

Abstention : 1

A 20h00, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.